

Objectif : maîtriser le fonctionnement des documents locaux d'urbanisme

Intervenant : maître de conférences en droit public à l'Université de Cergy-Pontoise et avocat spécialiste en droit public
Public concerné : élus et agents des collectivités territoriales

Programme : La planification urbaine passe à la fois par de la planification stratégique et par une réglementation de l'usage du sol adaptées aux enjeux locaux et aux spécificités des territoires comme aux projets portés par les élus.

1. Comprendre la fonction de la planification stratégique (le SCOT)
2. Les procédures d'élaboration et d'adaptation du SCOT
3. Réglementer l'usage du sol (PLU et RNU)
4. Les pièces d'un PLU et leurs effets
5. L'élaboration des documents d'urbanisme
6. Modification et révision des documents d'urbanisme
7. La carte communale
8. Le contentieux des documents d'urbanisme

Durée :

Une journée de 09:00 à 17:00 Déjeuner le midi avec le formateur et les stagiaires

Lieu :

38 rue de la Coutellerie,
95300 PONTOISE

Frais de participation :

Prix nets par jour et par personne :
o Moins de 500 habitants : 150 €
o De 500 à 999 habitants : 170 €
o De 1000 à 3999 habitants : 180 €
o De 4000 à 9999 habitants : 190 €
o + De 9999 habitants : 200 €